



EDITORIAL : LE VERDICT DES URNES

Une nouvelle échéance électorale vient de s'achever ; elle se conclut par un net succès pour l'équipe sortante. Je laisse à chacun le soin d'analyser les raisons du résultat. Au nom de l'ensemble des colistiers, je remercie les Plomelinois(es) qui nous ont fait confiance. Au cours du mandat qui s'annonce, nous mettrons en œuvre notre compétence et notre dévouement au service de toute la population.

Les prochaines années seront sans doute marquées par d'importants changements dans la vie locale et dans les relations intercommunales. Demain, les conseillers communautaires seront-ils élus au suffrage universel sur listes intercommunales ? Quelle sera la ligne de partage entre les attributions municipales et les compétences intercommunales ? Véritable question dont la réponse appartient au législateur pour une large part. A nous, dans la limite de nos pouvoirs, d'œuvrer pour que la vie de nos citoyens s'en trouve améliorée quels que soient les choix politiques.

C'est dans cet esprit de tolérance et de respect des opinions de chacun que nous entamons ce nouveau mandat à l'aube du 3ème millénaire. Encore merci pour la confiance accordée à la liste " Union pour le progrès ".

Yves ROHOU, Maire

ELECTIONS MUNICIPALES : les résultats

YVES ROHOU REELU MAIRE :

Pour les élections municipales du 11 mars 2001, la règle appliquée aux communes de plus de 3.500 habitants était celle du " scrutin mixte proportionnel majoritaire à deux tours ", avec la parité hommes-femmes. 27 sièges étaient à pourvoir, mais un tour aura suffi puisque seules 2 listes étaient en présence.

Les résultats :

Bureaux	Inscrits	Votants	Bulletins blancs ou nuls	Suffrages exprimés	LISTES		TOTAL
					Union pour le Progrès	Réussir Plomelin avec vous	
1	966	776 / 80,33%	30 / 3,86%	746 / 96,13%	523 / 70,10%	223 / 29,89%	746
2	926	691 / 74,62%	34 / 4,92%	657 / 95,07%	450 / 68,49%	207 / 31,50%	657
3	1011	781 / 77,25%	19 / 2,43%	762 / 97,56%	496 / 65,09%	266 / 34,90%	762
TOTAL	2903	2248 / 77,43%	83 / 3,69%	2165 / 96,30%	1469 / 67,85%	696 / 32,14%	2165

Près de 68% des voix :

Elu Maire pour la 1ère fois en 1995, (62,67% des voix pour sa liste " Union pour le progrès "), Yves Rohou (et ses colistiers) améliore son score de 5 points en obtenant 67,85% des suffrages exprimés ; il doit être ainsi l'un des maires les mieux élus du Finistère, voire le mieux ; le nombre de sièges pour sa liste passe de 22 à 23. Quant à la liste d'opposition, " Réussir Plomelin avec vous ", de Noël Le Drezen, en passant de 37,33% à 32,15% ; elle perd 1 siège (4 conseillers au lieu de 5).

Une confiance renouvelée :

La prime au sortant a sans doute joué mais elle ne peut pas

constituer la seule raison du succès (puisque dans d'autres communes, cela n'a pas été le cas). Il faut préciser que la participation a été importante : plus de 77% des électeurs sont venus voter, dont beaucoup de nouveaux inscrits, jeunes et nouveaux venus sur la commune, et que dans les 3 bureaux (en schématisant : 1 = le bourg ; 2 = secteurs nord-est et sud ; 3 = secteur nord-ouest), les votes ont été largement favorables à la liste d'Yves Rohou. On peut penser que lors de ces élections municipales, qui présentent un enjeu local et constituent le scrutin de proximité par excellence, les Plomelinois ont apprécié la gestion municipale et le programme proposé à la population.

RESULTATS DES ELECTIONS CANTONALES : A. HURUGUEN, Conseillère Générale

Premier tour : candidats et suffrages attribués sur la commune de Plomelin :

LE BIGOT : 365 (18,33%) – HURUGUEN : 398 (19,98%) – RAINERO : 90 (4,52%) – CORLER : 66 (3,31%) – DU CHELAS : 68 (3,41%) – JACQUES-SEBASTIEN : 752 (37,76%) – LAGADEC : 68 (3,41%) – CHAPALAIN : 88 (4,41%) – LE GARS : 96 (4,82%)

Deuxième tour :

Bureaux	Inscrits	Votants	CANDIDATS	
			HURUGUEN	JACQUES-SEBASTIEN
TOTAL	2902	1670 / 57,54%	752 / 47,48%	832 / 52,52%

Sur l'ensemble du canton de QUIMPER 3, c'est Mme HURUGUEN (PS) qui l'a emporté au second tour face à M. JACQUES-SEBASTIEN (Alliance). Elle sera donc notre conseillère générale.

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2001

La nouvelle municipalité :

Le Maire : Yves ROHOU – Permanence le samedi de 9h à 12h

Adjoint chargé de l'Environnement et de l'Urbanisme : Gildas GUISSQUET – Permanence le mercredi de 10h à 12h

Adjointe chargée des Affaires Scolaires et de l'Agriculture : Yvonne PETON – Permanence le jeudi de 10h à 12h

Adjointe chargée des Affaires Sociales : Odette CATANZANO – Permanence le mardi de 10h à 12h

Adjoint chargé des Travaux, des Bâtiments et de la Sécurité : Alban LANLARD – Permanence le samedi de 10h à 12h

Adjoint chargé de la Culture et des Sports : Jean-Pierre ROYANT – Permanence le vendredi de 10h à 12h

Les Conseillers Municipaux :

Liste " Union pour le progrès " : Geneviève BRUNETIERE, Anne-Marie CARLIN, Bertrand DERUBAY, Jean-René GUELLEC, Marie-Pierre GUILLAMOT, Emile LAURENT, Françoise LE DOARE, Catherine LE FLOCH, Jean-Claude LE LAY, Marie-Claire LE MOIGNE, Annie LE QUEAU, Jean-Noël MERRIEN, Germain POULELAOUEN, Patrice POUPON, Sandrine TOULEMONT, François TREGARO, Sophie VOLANT

Liste " Réussir Plomelin avec vous " : Jean-Pierre CHEMIN, Noël LE DREZEN, Jeanine LE GUICHAOUA, Sylvie ROUX

.....

✓ QUIMPER COMMUNAUTE :

Délégués titulaires : Yves ROHOU ; Gildas GUISSQUET ; Bertrand DERUBAY ; Noël LE DREZEN

Délégués suppléants : Jean-René GUELLEC ; Jean-Pierre ROYANT ; Jean-Claude LE LAY ; Jean-Pierre CHEMIN

Commission " Economie, stratégies de développement et N.T.I.C " : *titulaire* : Bertrand DERUBAY – *suppléant* : Jean-Claude LE LAY

Commission " Espaces, transports " : *titulaire* : Jean-René GUELLEC – *suppléant* : Noël LE DREZEN

Commission " Environnement et cadre de vie " : *titulaire* : Gildas GUISSQUET – *suppléant* : Jean-Pierre CHEMIN

Commission " Action culturelle et sports " : *titulaire* : Jean-Pierre ROYANT – *suppléant* : Jean-René GUELLEC

✓ SIVALODET :

Délégué titulaire : Gildas GUISSQUET – *Délégué suppléant* : Jean-Claude LE LAY

✓ SYNDICAT D'ELECTRIFICATION :

Délégués titulaires : Yves ROHOU ; Germain POULELAOUEN

✓ SIVU DE LA MAPA :

Délégués titulaires : Yves ROHOU ; Yvonne PETON ; Annie LE QUEAU ; Odette CATANZANO ; Alban LANLARD

✓ ULAMIR E BRO GLAZIK :

Marie-Claire LE MOIGNE ; Jeanine LE GUICHAOUA ; Anne-Marie CARLIN

✓ FONDATION KERBERNEZ :

Délégué titulaire : Yves ROHOU – *Délégué suppléant* : Gildas GUISSQUET

✓ ECOLE NOTRE-DAME DE L'ASSOMPTION :

Délégué titulaire : Yves ROHOU – *Délégué suppléant* : Yvonne PETON

✓ CCAS :

Odette CATANZANO (Présidente) ; Marie-Claire LE MOIGNE ; Annie LE QUEAU ; Geneviève BRUNETIERE ; Jean-Noël MER-

RIEN ; François TREGARO ; Jeanine LE GUICHAOUA

✓ MARCHES PUBLICS – Commission d'appels d'offres :

Membres titulaires : Yvonne PETON ; Annie LE QUEAU ; Germain POULELAOUEN ; Bertrand DERUBAY ; Jean-Pierre CHEMIN – *Membres suppléants* : Patrice POUPON ; Jean-Noël MERRIEN ; Marie-Pierre GUILLAMOT ; Emile LAURENT ; Jeanine LE GUICHAOUA

✓ COMMISSION " FINANCES " :

Yves ROHOU ; Bertrand DERUBAY ; François TREGARO ; Jean-René GUELLEC ; Annie LE QUEAU ; Noël LE DREZEN

✓ COMMISSION " BATIMENTS COMMUNAUX " :

Jean-Noël MERRIEN ; Patrice POUPON ; Jean-René GUELLEC ; François TREGARO ; Germain POULELAOUEN ; Alban LANLARD ; Sophie VOLANT ; Noël LE DREZEN

✓ COMMISSION " TOURISME ET CAMPING " :

Marie-Claire LE MOIGNE ; Anne-Marie CARLIN ; Yvonne PETON ; Jean-René GUELLEC ; Jean-Pierre CHEMIN

✓ COMMISSION " AGRICULTURE " :

Françoise LE DOARE, Yvonne PETON ; Marie-Pierre GUILLAMOT ; Jean-Claude LE LAY ; Sylvie ROUX

✓ COMMISSION " VOIRIE, RESEAUX, SECURITE " :

Marie-Pierre GUILLAMOT ; Sophie VOLANT ; Françoise LE DOARE ; Alban LANLARD ; Jean-Noël MERRIEN ; Germain POULELAOUEN ; François TREGARO ; Patrice POUPON ; Sylvie ROUX

✓ COMMISSION " AFFAIRES SCOLAIRES, PERISCOLAIRES ET RESTAURATION SCOLAIRE " :

Yvonne PETON ; Marie-Pierre GUILLAMOT ; Catherine LE FLOCH ; Sandrine TOULEMONT ; Jean-Claude LE LAY ; Sylvie ROUX

✓ COMMISSION " SPORTS " :

Catherine LE FLOCH ; Jean-Pierre ROYANT ; Jean-René GUELLEC ; Jean-Claude LE LAY ; Jean-Noël MERRIEN ; François TREGARO ; Jean-Pierre CHEMIN

✓ **COMMISSION " ECONOMIE, EMPLOI, COMMERCE ET ARTISANAT " :**

Marie-Claire LE MOIGNE ; Sophie VOLANT ; Sandrine TOULEMONT ; Marie-Pierre GUILLAMOT ; Catherine LE FLOCH ; Annie LE QUEAU ; Jean-Claude LE LAY ; Jean-Noël MERRIEN ; François TREGARO ; Jean-René GUELLEC ; Bertrand DERUBAY ; Sylvie ROUX

✓ **COMMISSION " INFORMATION, COMMUNICATION ET CULTURE " :**

Annie LE QUEAU ; Catherine LE FLOCH ; Jean-Pierre ROYANT ; Jean-Claude LE LAY ; François TREGARO ; Jean-Pierre CHEMIN

✓ **COMMISSION " JEUNES " :**

Geneviève BRUNETIERE ; Marie-Pierre GUILLAMOT ; Catherine LE FLOCH ; Sandrine TOULEMONT ; Sophie VOLANT ; Jean-Claude LE LAY ; Jean-René GUELLEC ; Jeanine LE GUICHAOUA

✓ **COMMISSION " URBANISME ET ENVIRONNEMENT " :**

Anne-Marie CARLIN ; Geneviève BRUNETIERE ; Marie-Pierre GUILLAMOT ; Françoise LE DOARE ; Sophie VOLANT ; Gildas GUIQUET ; Bertrand DERUBAY ; Emile LAURENT ; Jean-Claude LE LAY ; Germain POULELAOUEN ; Noël LE DREZEN

COMPTE ADMINISTRATIF 2000 DES BUDGETS ANNEXES :

✓ **L'Eau et l'Assainissement :**

Ces 2 budgets font apparaître des résultats excédentaires (mais qui sont les résultats cumulés de plusieurs exercices).

Le budget Eau dégage un excédent (1.970.858 F). Très peu endetté, ce budget va être capable de supporter les investisse-

ments de renforcement des forages et traitements (près de 3 MF).

Le budget Assainissement dégage un excédent (761.933 F). L'encours de la dette tend à se résorber du fait d'investissements limités depuis 2 ans.

✓ **Les Lotissements de Koad ar Roz et de Tal ar Groaz :**

Les 2 budgets Lotissements dégagent un excédent de 1.488.292 F. Cet excédent reste néanmoins à relativiser.

Le lotissement de Koad ar Roz est achevé depuis décembre 2000. Le maître d'œuvre, le cabinet Guellec, solde actuellement le marché.

Pour le lotissement de Tal ar Groaz, les travaux sont en cours (réalisés à 60%). L'ensemble des lots est vendu, ce qui explique l'excédent assez important et momentané sur ce budget.

AU TOTAL :

Tous budgets confondus, l'exercice 2000 laisse apparaître pour les budgets annexes, un excédent global de clôture de 4.219.164 F.

Vote à l'unanimité de l'ensemble des budgets, à l'exception de la section d'investissements pour le budget Eau, pour lequel l'opposition s'est abstenue, et de la section d'investissements du budget Assainissement, pour lequel l'opposition a voté contre.

BUDGETS PRIMITIFS 2001 DES BUDGETS ANNEXES :

Ils ont été approuvés à l'unanimité par le Conseil à l'exception du budget Eau pour lequel l'opposition s'est abstenue pour la section d'investissements, et du budget Assainissement, pour lequel l'opposition a voté contre en section d'investissements.

ENQUETE PUBLIQUE DE REVISION DU P.O.S

Elle se déroule du 9 avril au 9 mai 2001. Le dossier peut être consulté en Mairie. Le Commissaire Enquêteur sera présent le 20 avril de 9h à 12h ; le 24 avril de 14h à 17h ; le 4 mai de 9h à 12h et le 9 mai de 14h à 17h.

TRAVAUX SUR LA COMMUNE

✓ **LE RENDEZ-VOUS DES SERVICES TECHNIQUES :**

• **Espaces Verts :**

- Remise en état des clôtures du sentier de Penvelet
- Plantations d'arbres à divers endroits
- Aménagement des abords du columbarium
- Elagage d'arbres dans le secteur du Polhod et sur les talus des lotissements de Goarem ar Menhir et Pont Menhir
- Aménagement d'espaces verts sur les îlots centraux des giratoires de Kervéo et de Penhoat
- Entretien et nettoyage des écoles
- Fleurissement des jardinières
- Reprise de la tonte des espaces verts
- Entretien du giratoire de la MAPA

• **Voirie, réseaux :**

- Curages des buses d'eaux pluviales
- Réalisation de drains pour l'évacuation de l'eau sur les mini concessions du nouveau cimetière
- Pose de signalisations diverses sur les giratoires de Kervéo et Penhoat
- Pose de miroirs sur certains débouchés dangereux
- Rescellement du poteau d'éclairage public sur le parking de la Mairie
- Pose du portail au nouveau cimetière
- Pose d'une antenne d'assainissement d'eaux usées à

Meilh Kerdour

- Bouchage de trous sur les trottoirs du Polhod
- Entretien de la plate-forme d'ordures ménagères à Menez Pladennou

• **Autres travaux :**

- Entretien du matériel : faucheuse, épareuse, plancher d'une remorque
- Recensement et bilan de l'éclairage public
- Interventions diverses sur les postes de relèvement
- Peinture : dans les WC sous le préau de l'école primaire, les vestiaires des Services Techniques, remorque à encombrants
- Pose d'un panneau d'affichage à la bibliothèque
- Lavage du soubassement en béton de la salle d'accueil du complexe
- Mise en place et démontage des panneaux électoraux

✓ **AUTRES TRAVAUX : (par entreprises)**

- Lotissement de Kervéo : poursuite des travaux de voirie
- Giratoire de l'Eau Rouge et piste cyclable de Kombrenn-Kerlot : opérationnels depuis le mois de février
- Route de l'Eau Rouge : travaux afin d'améliorer la visibilité dans un virage à Nenez
- Confection d'un trottoir du carrefour de Liorzh ar Menhir jusqu'à la distillerie

- Giratoire de Kervéo et piste cyclable : finitions et mise en service.
- Ecole maternelle : l'entreprise TREBAUL vient de terminer la mise en place de la toiture. La MIROITERIE DE

CORNOUAILLE va procéder à la mise en place des baies et fermetures.

- Tal ar Groaz : l'entreprise JARDINS SERVICES a terminé les murets. Les travaux de finitions pourront reprendre prochainement.

LES CONSIGNES DU MOIS

LES ESPACES VERTS ET LES CHEMINS PIETONS NE SONT PAS DES TERRAINS DE MOTO-CROSS :

Suite à de nombreuses réclamations, le Maire a pris un arrêté municipal interdisant la pratique du moto-cross dans les chemins piétons et dans les espaces verts. Il est également rappelé aux utilisateurs de 2 roues motorisées qu'il existe des règles de circulation dans le bourg : vitesse, stop, sens interdit, sans oublier les normes de bruit.

On rappelle également à certains automobilistes de ne pas stationner sur les trottoirs, et ce dans le respect du droit des piétons et des handicapés. -Rappel déjà signalé plusieurs fois-. Ne soyez pas surpris si les gendarmes verbalisent.

EN BREF

✓ PORTES OUVERTES :

Le lycée horticole de Kerbernez organise sa journée portes ouvertes le samedi 28 avril 2001, de 10h à 17h. L'équipe pédagogique sera à la disposition des familles désireuses d'obtenir des renseignements. Les Plomelinois sont cordialement invités à visiter les classes, ateliers techniques, ainsi que le parc.

AIDE AUX DEVOIRS SCOLAIRES :

Vous avez du temps, vous recherchez une activité libre et enrichissante ? Les enfants de nos écoles ont besoin de vous. Afin de leur offrir une aide aux devoirs, le lundi et le jeudi, de 17h à 18h dans le cadre de la garderie et pendant les périodes scolaires. Inscrivez-vous à la Mairie. Cette action ne pourrait être mise en place faute de bénévoles.

✓ CIRCULATION DES 2 ROUES :

Pour des raisons de sécurité, la circulation des 2 roues (tous types) est désormais interdite sur la 2 x 2 voies depuis le rond-point de " Ludugris " à Quimper, jusqu'à celui de " Kermaria " à Pont-l'Abbé et ce, dans les 2 sens. Des itinéraires de substitution fléchés sont mis en place.

✓ EXPOSITION DE MICHEL COIC :

Michel Coïc a tenu une exposition sur " 15 siècles d'évolution de la langue bretonne " à la Mairie du 2 au 18 mars. A cette occasion, il a gracieusement offert à la bibliothèque de Plomelin, 3 ouvrages des Editions PREDER.

✓ AMELIORATION DE L'HABITAT :

La commune de Plomelin bénéficie pour 3 ans de subventions de l'Etat dans le cadre d'un Programme d'Intérêt Général (P.I.G), destinées aux propriétaires souhaitant effectuer des travaux d'amélioration de leur logement.

- Pour les propriétaires occupants :

- Résidence principale : Prime à l'Amélioration de l'Habitat de 15 à 20% du montant des travaux, selon leur nature et les ressources du propriétaire
- Aides attribuées par les Caisses de Retraite : suivant les régimes professionnels et les ressources pour favoriser le maintien des personnes âgées à domicile
- Prêts bonifiés du Conseil Général (taux de 3%) : Gérontix : pour les personnes ayant entre 60 et 80 ans, son montant varie entre 10.000 et 30.000F, remboursables sur 3 ans – Handiprêt : réservé aux travaux d'accessibilité et d'adaptation du logement au handicap ; son montant varie entre 10.000 et 100.000 F, remboursables entre 1 et 10 ans.

- Pour les propriétaires bailleurs :

Les subventions de l'ANAH, au taux de 25 ou 65% sur un montant de travaux plafonné, concernent les travaux d'amélioration dans des immeubles de plus de 15 ans. Le propriétaire doit s'engager à louer son logement pendant 10 ans.

Pour tout savoir sur ces aides, contactez le PACT-ARIM au 41, rue Pen ar Steir – BP 1502 – 29105 QUIMPER cedex. Tél : 02.98.95.67.37. Vous pouvez aussi rencontrer un conseiller, le 1er jeudi de chaque mois, de 16h à 17h, en mairie de Plomelin.

✓ CALENDRIER SCOLAIRE :

Vacances d'été : le vendredi 6 juillet 2001

Attention : le lundi 7 mai 2001 est remplacé par le mercredi 9 mai 2001 et le vendredi 25 mai 2001 est remplacé par le mercredi 23 mai 2001.

✓ CAF : déclaration de ressources

Ce formulaire à compléter et à renvoyer à la CAF est indispensable pour le calcul des allocations soumises à condition de ressources, afin que les familles puissent bénéficier de leurs droits.

✓ CISE TP OUEST :

Nouvelle adresse : Rue des Pins – BP 134 – Z.A du Guirric – 29120 PONT-L'ABBE/Tél : 02.98.66.18.18

✓ LA MARINE RECRUTE :

La Marine Nationale propose une formation complémentaire dans les options mécanique et électrotechnique. Elle permettra à 450 jeunes d'acquérir une spécialité et de l'exercer dans la Marine avec la garantie d'obtenir un contrat initial de 4 ou 8 ans. L'admission dans cette formation se fait sur tests et dossiers selon les conditions suivantes :

- être de nationalité française
- être âgé de 17 à moins de 25 ans
- être titulaire ou préparer un BEP d'électricité ou de mécanique
- taille minimale : 1,54 m

La Marine propose de même plus de 5.500 emplois dans 35 métiers différents (filles et garçons de 17 à 29 ans – cursus scolaire de la 3^{ème} à Bac + 5).

Pour tous renseignements complémentaires, contactez le Bureau d'Information sur les Carrières de la Marine de Brest, 19, rue Yves Collet – BP 34 – 29240 BREST NAVAL – Tél : 02.98.22.15.31

LES PERSONNALITES PLOMELINOISES

✓ YVES APPERRY MEDAILLÉ :

Lors du dernier tirage au sort du Mondial Pupilles 2001 qui s'est déroulé à Douarnenez le 23 mars, Yves APPERRY, Secrétaire, s'est vu remettre la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports par M. RIOU, Inspecteur Départemental du Ministère. Une belle récompense pour ce pilier du Mondial qui œuvre dans l'ombre depuis les débuts du tournoi.

✓ CAROLINE GUIAVARCH :

Le 31 mars dernier, et malgré une blessure au genou, Caroline Guiavarch a terminé 2^{ème} au Championnat Inter Régions Junior de judo, avec en prime sa qualification pour le France Junior à Paris le 6 mai prochain.

On lui souhaite bonne chance.

LES ENTREPRISES PLOMELINOISES

VINCENT CHAMPENOIS, TOURNEUR SUR BOIS :

Passionné par le bois depuis longtemps, Vincent Champenois vient d'ouvrir son atelier à Plomelin, d'où est native sa compagne, Monique Plouzenec. Du tournage sur bois à la sculpture en passant par les encadrements de miroir, marqueterie, coquilles d'œuf et incrustations, il vous propose différentes pièces uniques dans les couleurs naturelles du bois. Il travaille également sur commande et res-

taure des pièces anciennes. Son atelier est ouvert au public du lundi au samedi ; vous y trouverez un large éventail d'objets de sa création (coupes à fruits, pieds de lampes, ...).

47, Route de Pont-l'Abbé

Tél : 02.98.52.53.96

Site Internet : <http://vincent.tournage.free.fr>

Email : vincent.tournage@free.fr

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Samedi 21 avril	Cochon grillé A.C.P-Bagad Moulin Vert	Salle socio
Du 25 au 28 avril	Exposition de travaux artistiques d'enfants	Ecole Notre-Dame-Salle des Mariages
Jeudi 26 avril	Triplettes Vétérans – La Pétanque	
Samedi 28 avril	A.S.P	Salle socio
Dimanche 29 avril	2 ^{ème} Ronde des Menhirs – Courir Ensemble	MPT+ Extension
Mardi 1 ^{er} mai	Tournoi communal – La Galoche	Galochedrome
Du 6 au 8 mai	Tournoi interne de tennis	Salle spécifique
Mardi 8 mai	Commémoration FNACA	
Mardi 8 mai	Tournoi officiel – La Pétanque	Terrain de pétanque

ETAT CIVIL

Décès : Noël KERVIEL, 64 ans, Ti Nevez Kerlen ; Marie-Jeanne LE BRIS, veuve DIQUELOU, 91 ans, Gorré Bodivit.

Mariages : Jean-Yves LE PAPE et Sophie MELLECC, Porrajenn ; Bertrand LE PAPE et Nelly PEILLET, Hent ar Rest ; Sylvain LIGER, Sautron (Loire-Atlantique) et Gwennaëlle LE LAY, Kerbrendi ; Pierre MOINS et Gwenola LASSAL, Hent Ti Menhir.

Naissances : Nolwenn VIGOUROUX, Route de Pont-l'Abbé ; Jules TESSIER, Hameau de Trojoa ; Marianne LE PAPE, Porrajenn ; Clara LE LAY, Hent Kergorentin ; Benjamin FLOCHLAY, Route de Pont-l'Abbé ; Camille EVANO, Route de Pont-l'Abbé.

Permis de construire : Christian HEMON, Société FLORANE : bâtiment industriel, Z.A Penhoad Braz

INFORMATIONS PRATIQUES

La pharmacie est ouverte le dimanche lors des permanences des médecins plomelinois					
MEDECINS DE GARDE	22 avril 29 avril 1er mai 6 mai 8 mai 13 mai	Dr GUYOMAR Dr METAYER Dr QUIDEAU Dr LE MENN Dr DANTEC Dr WEDEUX		Pluguffan Plomelin Plonéis Pluguffan Guengat Pluguffan	02.98.94.02.17 02.98.94.24.06 02.98.91.01.40 02.98.94.02.17 02.98.91.04.80 02.98.94.04.10
REMARQUES A ENCOMBRANTS	21-22 avril 28-29 avril 5-6 mai 12-13 mai	Kergwenn Kroaz Kermel Ti Lipig Verouri Nevez (bourg)	Pen Menez Daou Zouar Trojoa Kerrun Izela	Kergadiou Lenn Kerbernez Picheri Rest Nevez	Kerriou Keryan Bodivit (Kervalaneg) Kerdavid Uhela
OUVERTURE DE LA DECHETTERIE	10h-12h/16h-18h 9h-12h/15h-18h	Lundi Samedi	Mercredi	Jeudi	Vendredi

SITE INTERNET : Plomelin en ligne

Amateurs du Web, à vos claviers : le site de la commune de Plomelin sera en ligne d'ici quelques jours.

Adresse : <http://www.plomelin.com>

